



## **Unité d'enseignement librement choisie : « Découverte de la médecine à l'étranger »**

Cette UELC est ouverte aux étudiants de FGSM 3 qui souhaitent réaliser une mobilité à l'étranger soit pour un stage hospitalier d'été pour les FGSM3 soit pour réaliser un semestre ou une année d'études de médecine dans une université étrangère partenaire (FGSM3).

**Pour les étudiants de FGSM3 partant en stage d'été à l'étranger** au cours de la période d'été de l'année N :

Ils s'inscrivent à l'UELC pour avoir le statut d'étudiant pendant l'été de l'année N.

**A noter que cette UELC ne se substitue pas à une UE de l'année N. Elle est réalisée en plus des UE de l'année N et viendra en crédit pour une UE non obligatoire des années suivantes.**

Le stage d'été est un stage temps plein de 5 semaines aux dates fixées par le bureau RI et la scolarité Lyon-Est. Ce stage est réalisé dans un hôpital ou une structure de soins avec lequel l'étudiant aura signé une convention de la Faculté de Médecine Lyon-Est selon la procédure habituelle du bureau RI de Lyon-Est.

La validation de l'UELC se fera par la validation du stage à l'étranger et par la présentation d'un rapport de stage avec soutenance orale dans les premières semaines de l'année N+1.

Si l'UELC est validée, les étudiants bénéficieront d'un crédit d'1 UE sur une des années suivantes de leurs études.

**Pour les étudiants de FGSM3 partant en année ou semestre académique dans une université partenaire** au cours de l'année N :

Ils s'inscriront à l'UELC pour l'année N.

**A noter que cette inscription valide l'inscription obligatoire à une UE pendant l'année N mais ne peut remplacer une UE obligatoire du cursus des études de Lyon-Est.**

Ils valideront à leur retour cette UELC par la réussite de leurs études à l'étranger selon le learning agreement prévu et par la présentation orale accompagnée d'un rapport écrit de cette mobilité devant un jury constitué par les Correspondants Mobilité Internationale de Lyon-Est.